

SOMMAIRE

Première partie : Présentation de l'échantillon et méthodologie

1. La méthode de l'observatoire	Page 4
2. Présentation des ménages interrogés	Page 5
2-1. L'âge des personnes ayant répondu au questionnaire	Page 5
2-2. Les situations familiales	Page 5
2-3. Les ménages et les enfants	Page 6
2-4. Répartition géographique des ménages	Page 7
2-5. Les ressources mensuelles	Page 7

Deuxième partie : Résultat de l'enquête

1. Les valeurs familiales	Page 8
1-1. La famille n'est plus fondée sur le mariage	Page 8
1-2. Des valeurs essentielles	Page 9
1-3. Papy et mamy pour l'affection	Page 11
1-4. L'éducation, « chasse gardée » des parents	Page 12
2. Les activités familiales	Page 13
3. La politique familiale et sociale	Page 15
4. La vie civique des ménages	Page 16
4-1. Un accès au droit peu évident	Page 16
4-2. La télévision, première source d'informations des ménages	Page 16
5. Parlons santé	Page 18
5-1. Le médecin de famille	Page 18
5-2. Indicateurs et inégalités	Page 18
5-3. Le recours aux médecines douces	Page 19
5-4. Les informations sur la santé...un accès inégal	Page 19
6. Gros plan sur la consommation	Page 21
6-1. Le crédit pour le logement...	Page 21
6-2. Une épargne motivée par la peur ?	Page 22
7. Les usages familiaux d'internet	Page 23
7-1. Une connexion trop chère !	Page 23
7-2. Internet... « pas un jeu d'enfants »	Page 23
7-3. Internet, pourquoi faire ?	Page 24
7-4. Qu'en est-il du « e-achat » ?	Page 24

Première partie : Présentation de l'échantillon et méthodologie

1- La méthode de l'observatoire

L'échantillon théorique

L'Observatoire Départemental de la Famille du Nord base ses études sur la constitution d'un échantillon, c'est à dire un ensemble de personnes à interroger, extrait de la population de l'ensemble du département du Nord.

La méthode

La méthode employée a été une diffusion large et anonyme du questionnaire à laquelle s'ajoute un redressement effectué après la saisie sur la CSP et le sexe.

La population référence pour le redressement est celle du recensement de 1999.

La diffusion du questionnaire s'est effectuée de façon aléatoire auprès de 3000 ménages du département.

Le taux de réponse, de l'ordre de 15,3 % a permis de toucher les ménages répondant aux impératifs de la représentativité.

Le traitement des données

Le traitement statistique des données - non nominatives - a été effectué à partir d'un logiciel spécifique de traitement d'enquêtes QuestionData 5.0 (Grimmersoft).

La composition de l'échantillon

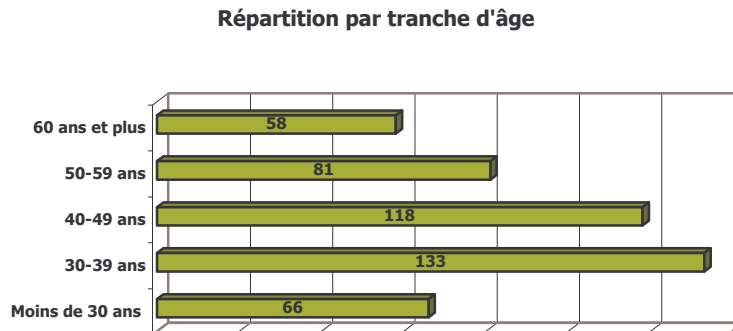
L'échantillon est composé de ménages au sens de l'INSEE ; Cela correspond au concept de "ménage-logement" qui comprend toutes les personnes partageant une même résidence principale. Plus objectif et moins restrictif que les notions de «foyers» - lieu où habite la famille - ou de « familles » - cadre susceptible d'accueillir un ou des enfants - le ménage inclut donc les personnes vivant seules.

Le classement socio-professionnel de ces ménages s'est fait selon la personne de référence ; Lorsqu'il n'est pas composé d'une personne seule, le ménage qualifie donc plusieurs individus, en général une famille. Dans un cas comme dans l'autre, il est possible de faire ressortir une personne de référence. Cette personne de référence - autrefois chef de ménage - répond à une règle précise basée sur la prédominance donnée au père, à l'activité puis à l'âge.

2- Présentation des ménages interrogés

Caractéristiques des ménages faisant partie de notre échantillon avant redressement.

2-1 L'âge des personnes ayant répondu au questionnaire



Il apparaît que plus de la moitié d'entre eux intègrent les tranches d'âges intermédiaires. 57 % des ménages qui ont répondu au questionnaire ont entre 30 et 49 ans.

10,7 % des ménages sont âgés de 60 ans et plus.

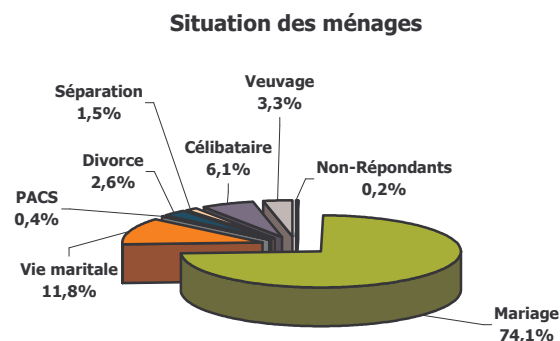
Les jeunes ménages, de moins de 30 ans représentent 14,4 %.

A noter que la plus jeune personne ayant répondu au questionnaire est âgée de 19 ans et le plus âgé 87 ans.

2-2 Les situations familiales

Près de 3 ménages sur 4 (74 %) sont des couples mariés.

Les personnes ne vivant pas en couple - avec des enfants ou non- représentent 13,5% des questionnaires reçus. Ce rapport évolue sensiblement avec l'âge du ménage. Plus le ménage est jeune, plus il concerne une personne seule.



Quelle est la situation des personnes ne vivant pas en couple ?

Les célibataires sont les plus nombreux, un peu plus de 6 % de l'échantillon, suivis des veuves ou veufs (3,3%).

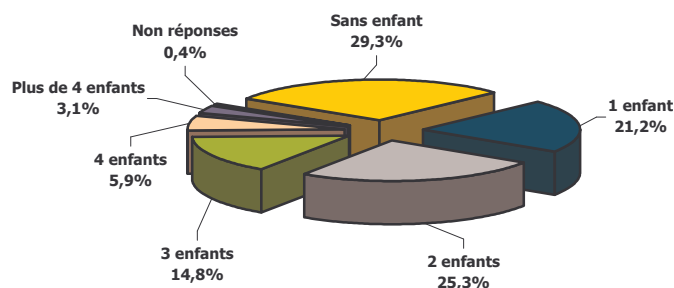
2-3 Les ménages et les enfants

Les ménages avec enfant(s) à charge – pour simplifier, nous pourrions les appeler des familles – représentent 71 % des questionnaires reçus (322).

Un peu plus d'un quart de ces familles sont des fratries de deux enfants (25,3 %).

Les fratries de trois enfants à charge représentent près de 15 %, tandis que les familles nombreuses avec 4 enfants et plus sont 9 %.

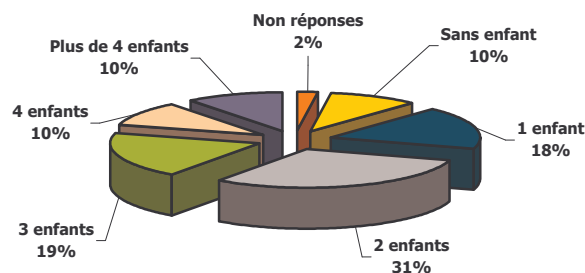
Répartition des familles selon le nombre d'enfants à charge



Si on tient compte de tous les enfants - et non plus seulement les enfants à charge – la répartition est différente.

Les ménages les plus âgés ont plus souvent moins d'enfants à charge qu'ils n'en ont réellement.

Répartition des familles selon le nombre d'enfants



2-4 Répartition géographique des ménages

La répartition géographique des ménages est assez représentative du peuplement du département.

Les 6 arrondissements sont représentés (Dunkerque, Lille, Douai, Valenciennes, Cambrai, Avesnes-sur-helpe).

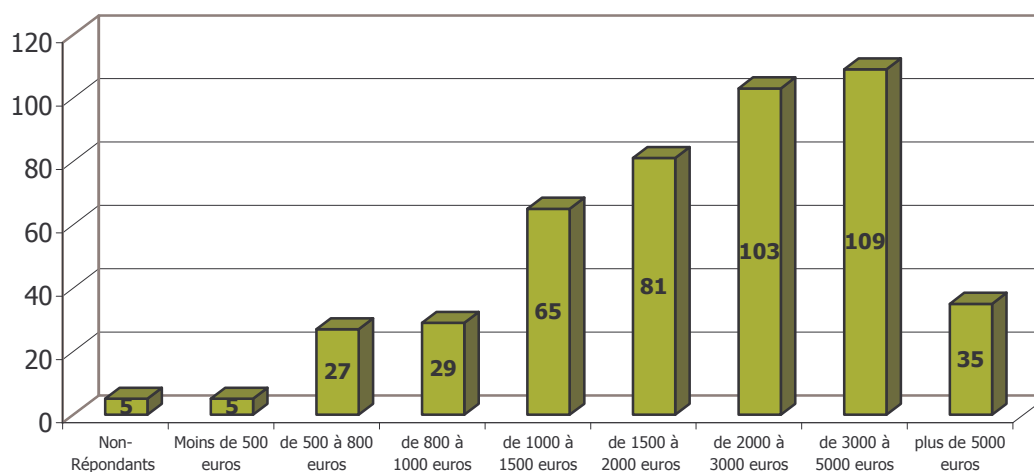
147 Communes sont représentées.

Cependant, cette relative cohérence est à nuancer : La répartition par secteurs géographiques n'a parfois pas apporté les résultats escomptés. Par exemple, les réponses de trois ménages de Cambrai (34.993 habitants) et trois d'Haubourdin (15.086 habitants).

2-5 Les ressources mensuelles

Le revenu mensuel des ménages tient compte de toutes les rentrées d'argent.

Répartition des ménages en fonction des revenus



Deuxième partie : Résultat de l'enquête

1- Les valeurs familiales

1-1 La famille n'est plus fondée sur le mariage

A partir d'une question simple, **Selon vous, sur quels critères repose la famille ?**, les ménages ont été invités à donner une note (de 0 à 10) sur 10 critères proposés (1 étant un critère très peu fondateur de la famille et 10 étant un critère très fondateur de la famille ; 0 étant un critère pas du tout fondateur).

Chaque ménage, qu'il soit en couple, ou, non, avec des enfants ou non, s'est exprimé librement.

Avec cette question, nous avons souhaité mettre en évidence ce qui constitue les fondements de la famille.

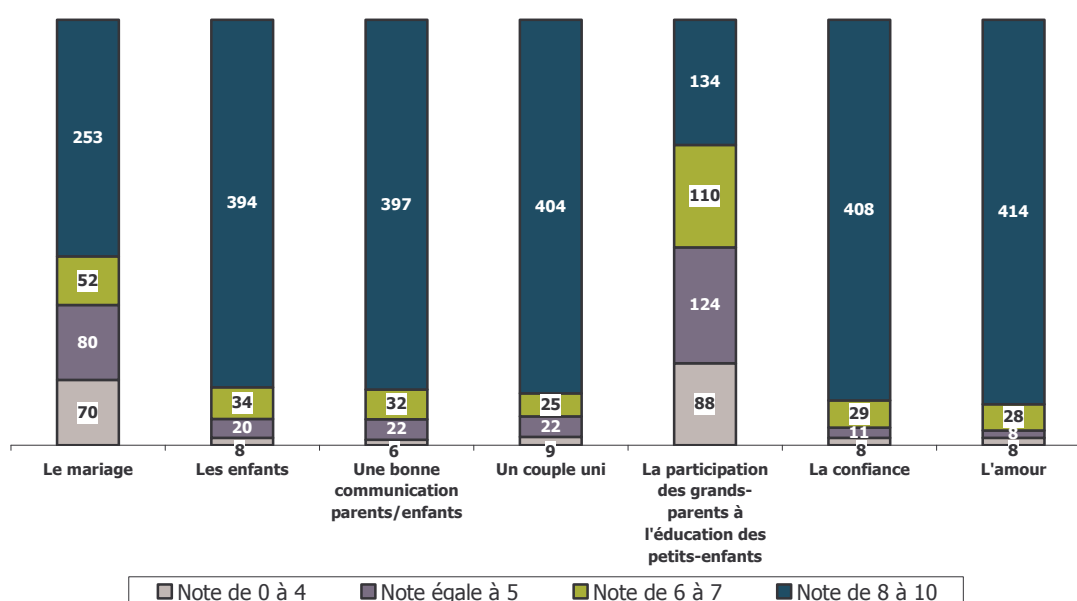
Les critères qui semblent être les moins importants sont la participation des grands-parents à l'éducation des petits-enfants et le mariage.

Bien que 55 % des ménages aient donné une note de 8 à 10 à l'importance du mariage pour caractériser la famille, 15 % lui ont donné une note de 0 à 4 (critère pas du tout fondateur ou peu fondateur). Et 17 % estiment que c'est un critère moyennement fondateur (note égale à 5).

La participation des grands-parents à l'éducation des petits-enfants est un critère également peu retenu, 19 % des ménages interrogés lui ont donné une note allant de 0 à 4 et 27 % une note égale à 5.

Seulement 29 % des ménages ont mis une note de 8 à 10.

Selon vous, sur quels critères repose la famille ?

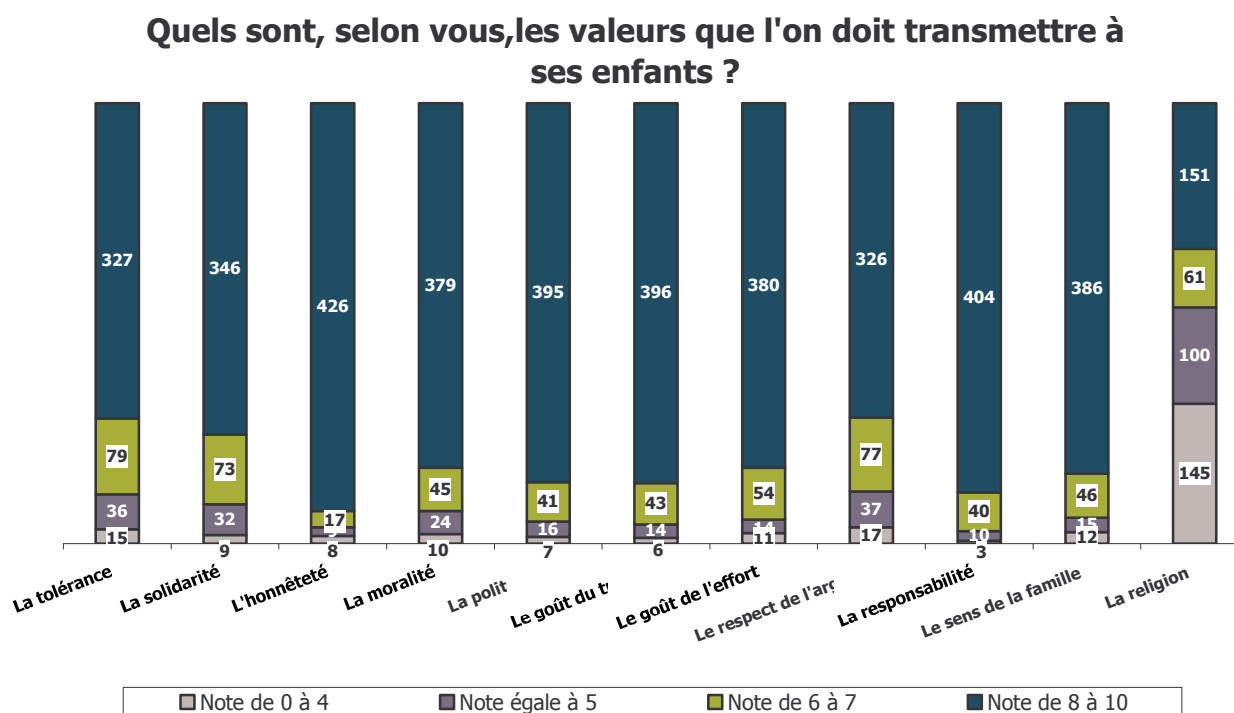


Les valeurs familiales semblent avoir beaucoup évolué. Ce qui est valorisé aujourd'hui, c'est une famille fondée sur les sentiments et les relations bien plus qu'une famille conçue comme une institution. Avant, la famille, c'était un cadre institutionnel, une stabilité, assurée notamment par le mariage. Aujourd'hui, elle repose d'abord sur les sentiments individuels ce qui explique qu'elle soit plus mouvante, qu'elle soit fragile et qu'elle puisse se recomposer. On retrouve finalement dans le domaine familial le mouvement d'individualisation qui caractérise l'évolution des valeurs de notre société dans tous les domaines.

Le mariage comme critère fondateur de la famille est une valeur chez les personnes retraitées dont 79 % lui confèrent une note de 8 à 10. C'est aussi une valeur dans le milieu agricole et artisan dont respectivement 64 % et 65 % lui attribuent une note de 8 à 10. Par contre c'est une valeur plutôt secondaire pour les ménages de profession intermédiaire, 32 %.

1-2 Des valeurs essentielles

Avec la question **Quelles sont, selon vous, les valeurs que l'on doit transmettre à ses enfants ?**, les ménages ont également donné un note de 0 à 10 en fonction de l'importance qu'ils accordent à chacune.



A noter que nous avons proposé à l'enquête des valeurs essentielles ce qui explique que dans l'ensemble, les ménages ont plutôt trouvé toutes les valeurs proposées comme importantes à transmettre à leurs enfants.

Cela dit quelques valeurs semblent être plus importantes.

Honnêteté et responsabilité arrivent en tête (respectivement 93 % et 88 % des ménages lui ont donné une note comprise de 8 à 10). Puis le goût du travail et la politesse (86 % chacun).

La valeur considérée comme la moins importante à transmettre parmi celles proposées est la religion. Seuls 33 % des ménages l'estiment être une valeur très importante à transmettre à ses enfants (note de 8 à 10) contre 32 % comme étant une valeur très peu ou peu importante (note de 0 à 4) et 22 % comme moyennement importante (note égale à 5).

Afin de donner la parole aux ménages interrogés, nous leur avons demandé s'ils « pensaient à d'autres valeurs, non proposées, qu'ils voudraient transmettre ».

Valeurs	Nombre de citations
Respect des autres	67
Volonté, courage, persévérance	15
L'amour, l'amitié entre les peuples	15
Charité et générosité	12
Humilité et modestie	11
Franchise, droiture	11
Patience, sagesse	9
Civisme	8
Joie de vivre	8
Confiance en soi / Estime de soi	7
Respect de la nature / de l'environnement	7
Le respect de soi	4
L'autonomie	4
La fidélité en amour / amitié	4
La propreté, l'hygiène	3
Curiosité	3
Le pardon	3

On voit que la notion de respect des autres apparaît le plus souvent bien que les valeurs que nous avons proposées (tolérance, honnêteté, politesse, solidarité) s'inscrivent dans le même « esprit ».

1-3 Papy et mamy pour l'affection

A la question **Quel est selon vous, le rôle idéal des grands-parents ?**, la société évolue vers plus de brassage, vers plus de mobilité aussi. Les jeunes et les jeunes familles, souvent pour des raisons professionnelles, sont nombreux à quitter la région mais également à rejoindre notre département qui regroupe de nombreux pôles d'activités. A cela s'ajoutent ceux qui ne quittent pas le département ou la région mais qui s'éloignent de leur famille.

L'éloignement physique entre les générations est plus important aujourd'hui mais le rapport entre les générations demeure très fort. Plus de 87 % des ménages interrogés pensent que donner de l'affection est un rôle très important pour les grands-parents (note de 8 à 10). Viennent ensuite le rôle de transmettre un savoir, une culture, une histoire 76 % et le rôle de transmettre des valeurs morales, 71 %.

Le rôle "idéal" des grands-parents n'est pas marchand

Par contre les ménages ne semblent pas attribuer aux grands-parents d'autres rôles comme l'aide financière ou la garde régulière des petits-enfants.

Pour l'aide financière 41 % des ménages attribuent une note de 0 à 4 (un rôle pas du tout ou peu important) et 26 % une note égale à 5 (moyennement important).

Quant à la garde régulière des petits-enfants, ils sont 33 % à attribuer une note de 0 à 4 et 29 % une note égale à 5.

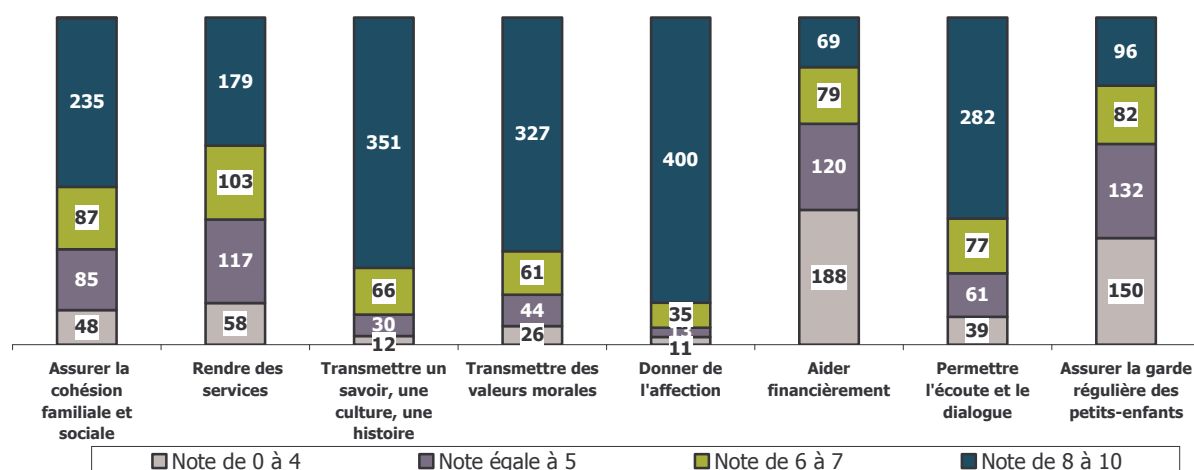
Globalement, ce sont les notions de service qui semblent être moins importantes.

La tendance est différente selon les catégories

En effet, pour la garde régulière des petits-enfants, seulement 6 % des ménages « cadres » ont attribué une note de 8 à 10 contre 41 % pour les artisans, commerçants, et 25 % pour les retraités.

En ce qui concerne le rôle des grands-parents dans la cohésion familiale et sociale, les avis sont plutôt tranchés. Alors que 75 % de ménages retraités et 71 % des ménages « artisans, commerçants » attribuent une note allant de 8 à 10, seuls 36 % des ménages ouvriers en ont fait de même.

Quel est, selon vous, le rôle idéal des grands-parents ?

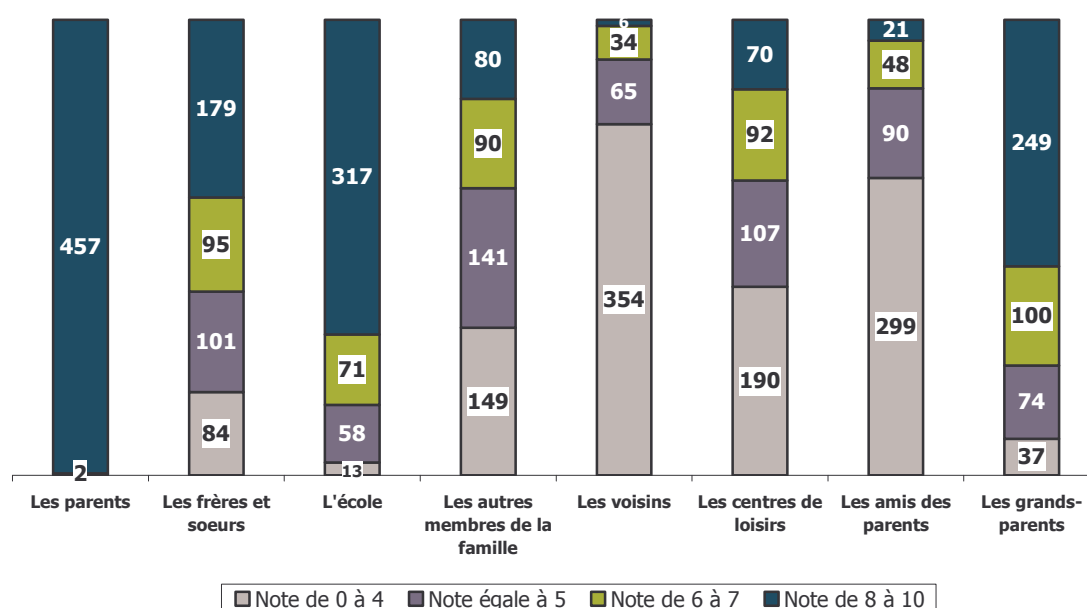


1-4 L'éducation, « chasse gardée » des parents

A la question **Qui doit exercer, selon vous, un rôle éducatif auprès des enfants ?**, les parents s'octroient légitimement l'exclusivité. En effet 99,5 % des ménages ont donné une note de 8 à 10. Seuls l'école et les grands-parents bénéficient aussi du « droit éducatif ». Pour l'école, 69 % d'entre eux octroient une note de 8 à 10 et 85 % une note de 6 à 10.

Pour les grands-parents, 54 % des ménages octroient une note de 8 à 10 et 76 % une note de 6 à 10.

Qui doit exercer, selon vous, un rôle éducatif auprès des enfants ?



Par contre, les centres de loisirs ne semblent pas avoir de « droit d'exercice du rôle éducatif » auprès de l'enfant. 41 % des ménages indiquent qu'ils n'ont pas ou peu, selon eux, de rôle éducatif à jouer (note de 0 à 4).

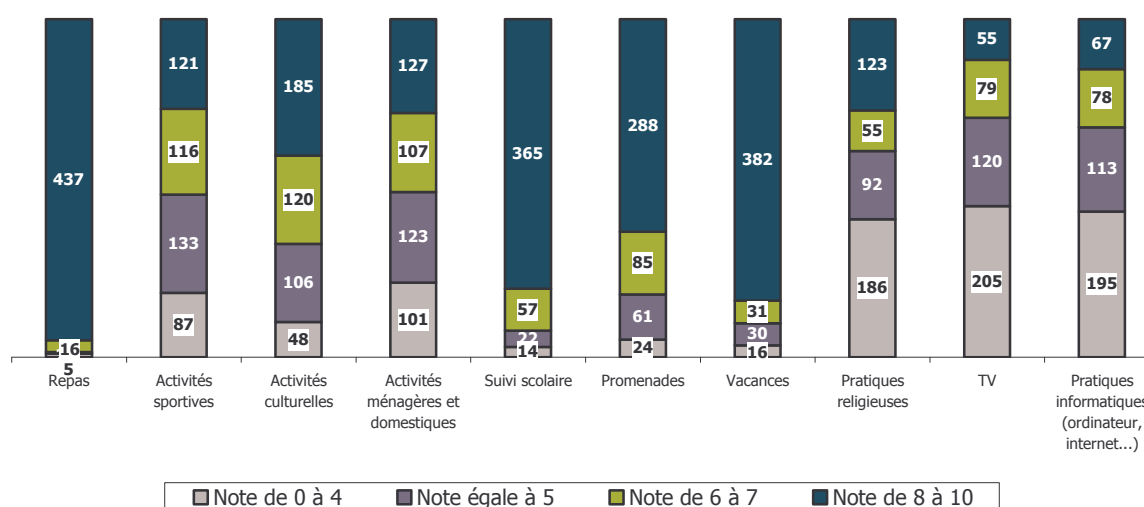
A noter que la catégorie ouvrière et les « sans profession » donnent un rôle important aux frères et sœurs dans ce domaine. En effet, 48 % des ménages ouvriers et 48 % des ménages sans profession estiment que les frères et sœurs ont un rôle éducatif très important auprès des autres enfants (note de 8 à 10).

Seulement 28 % des ménages « cadres » sont dans ce cas.

2- Les activités familiales

En ce qui concerne les activités familiales, il est intéressant d'observer l'importance de tous les moments de la vie de famille et non pas simplement les loisirs qui sont, au quotidien, principalement encadrés par les contraintes du temps de travail et des tâches domestiques qui apparaissent essentiellement comme un temps résiduel.

Selon vous, quels sont les moments les plus importants à partager en famille ?



Il semble que le moment le plus important à partager en famille soit le repas. 95 % de ménages ayant répondu à notre questionnaire estiment que c'est un moment très important à passer en famille (note de 8 à 10). Arrivent ensuite les vacances 83 %, le suivi scolaire 80 % et les promenades 63 %.

Cette importance accordée au repas à partager en famille n'est pas vraiment une surprise sachant que 34 % des français perçoivent le moment du repas comme étant avant tout un moment de convivialité et que les repas les plus festifs sont pour 49 % des français les repas de famille (source IPSOS, la semaine du goût 2002).

Les activités jugées les moins importantes sont : regarder la télévision, les pratiques informatiques et les pratiques religieuses. En effet, 45 % des ménages interrogés estiment que regarder la télévision est un moment pas du tout ou peu important à partager en famille (note de 0 à 4). Les pratiques informatiques sont considérées de la même manière par 42 % des ménages et les pratiques religieuses par 41 %. Cependant, l'importance du partage des pratiques religieuses en famille est davantage marquée chez les ménages « cadres ». En effet 41 % de ces ménages estiment que c'est un moment très important à passer en famille (note de 8 à 10) alors qu'ils ne sont que 16 % chez les ménages ouvriers et 18 % chez les ménages de profession intermédiaire.

Par contre alors que l'on parle de surveillance télévisuelle pour les enfants et que l'on fustige certains programmes, la télévision apparaît comme le moment le moins important à partager en famille.

Selon *Claude Allard* qui s'intéresse depuis plusieurs années aux contenus véhiculés par les écrans et à leurs répercussions sur la vie psychique des enfants : "***Si la fiction animée permet une représentation des angoisses de l'enfant par des signifiants imagés, cela n'est pas systématiquement suivi d'une symbolisation salvatrice car la verbalisation n'est pas toujours possible***". L'auteur est convaincu que l'exposition des enfants aux images médiatiques nécessite un accompagnement. Les parents par leur présence et leurs paroles (explications, dédramatisation, etc.) peuvent assumer une fonction contenante des plus rassurantes pour l'enfant téléspectateur ". Source : Enquête « Télévision et fonction parentale » réalisée pour la Caisse Nationale des Allocations Familiales, 2004.

3- La politique familiale et sociale

Sur les 460 ménages qui ont répondu au questionnaire, 217 ont déclaré bénéficier des allocations familiales.

A la question **Estimez-vous que le système des allocations familiales est :**

Satisfaisant		
Oui	99	46%
Non	103	47%
Ne sait pas	11	5%
Non réponses	4	2%
Total	217	100%

Bien que la différence soit très faible, il y a davantage de personnes insatisfaites (47%) que de personnes satisfaites (46 %) du système des allocations familiales.

Juste et équitable		
Oui	63	29%
Non	129	60%
Ne sait pas	20	9%
Non réponses	5	2%
Total	217	100%

Les réponses sont plus tranchées lorsqu'on demande si le système est juste et équitable. 60 % des personnes interrogées estiment que non, et « seulement » 29 % le contraire.

Avec des démarches administratives faciles		
Oui	117	54%
Non	76	35%
Ne sait pas	20	9%
Non réponses	4	2%
Total	217	100%

En ce qui concerne les démarches administratives, 54 % des personnes interrogées estiment qu'elles sont faciles.

4- La vie civique des ménages

4-1 Un accès au droit peu évident

Estimez-vous être informé de vos droits ?

D'une manière générale, la plupart des personnes interrogées s'estiment peu informées de leurs droits. Mis à part le droit civique dont 41 % des personnes se disent informées, ils sont moins d'un sur trois pour leurs droits sociaux et leurs droits de consommateur, puis « seulement » près d'un sur cinq en ce qui concerne leurs droits patrimoniaux.

Estimez-vous être informé de vos droits ?

	Pas du tout	Peu informé	Informé	Beaucoup informé	Total répondants
Droits civiques	11%	46%	41%	2%	100%
Droits sociaux	13%	54%	30%	3%	100%
Droits du consommateur	15%	54%	28%	3%	100%
Droits patrimoniaux	21%	56%	21%	2%	100%

4-2 La télévision, première source d'informations des ménages

Deux questions ont été posées aux ménages. Dans le tableau de droite, *Parmi les sources suivantes, quelles sont vos sources d'informations ?*, les ménages pouvaient citer « toutes » leurs sources alors que dans le tableau de droite, les ménages avaient la possibilité de ne donner qu'une seule réponse.

<i>Parmi les sources suivantes, quelles sont vos sources d'informations ? (Plusieurs réponses possibles)</i>		
Journaux télévisés	416	91%
Autres émissions télévisées	215	47%
Radio	322	70%
Presse locale	263	57%
Presse nationale	158	34%
Discussion avec l'entourage	275	60%
Internet	129	28%
Publication ou presse spécialisée	158	34%
Autres	1	0%

<i>Quelle est la principale ?</i>		
Journaux télévisés	265	58%
Autres émissions télévisées	11	2%
Radio	74	16%
Presse locale	31	7%
Presse nationale	24	5%
Discussion avec l'entourage	21	5%
Internet	11	2%
Publication ou presse spécialisée	23	5%
Autres	0	0%
Total répondants	460	100%

Un peu plus de neuf ménages sur dix utilisent la télévision comme source d'informations mais « seulement » 58 % en font leur source principale.

La principale source d'informations des ménages de notre échantillon est la télévision (58 %) suivie, beaucoup plus loin, par la radio (16 %).

Toutefois, on s'aperçoit qu'en regroupant la presse écrite (presse locale, presse nationale et publication ou presse spécialisée), celle-ci atteint 17%, soit un résultat comparable à la radio.

Où se trouvent les différences ?

En prenant en considération la catégorie socio-professionnelle du ménage interrogé, il apparaît que 69 % des ouvriers, 66 % des employés ou encore 59 % des ménages retraités font de la télévision leur principale source d'informations alors qu'ils ne sont que 26 % chez les ménages cadres.

La principale source d'informations des ménages cadres interrogés est la radio 39 % contre 8 % pour les retraités, 10 % pour les employés et 14 % pour les ménages ouvriers.

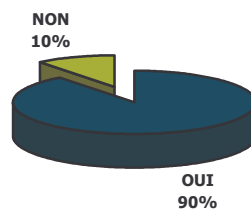
Les cadres sont également ceux qui utilisent davantage la presse nationale comme source principale 15 % contre 9 % pour les ménages retraités et à peine 2 % pour les ménages employés et ouvriers.

5- Parlons santé

Sur le thème de la santé des ménages, nous avons choisi un indicateur susceptible de renseigner le suivi de la santé : La consultation ou non d'un médecin référent. Il s'agit là d'un simple indicateur qui n'est pas sans limite. Le médecin de famille est au moins autant un indicateur de sédentarité que de suivi médical ; les ménages appelés à déménager régulièrement du fait d'une activité professionnelle n'ont pas, à proprement parler, de "médecin de famille".

5-1 Le médecin de famille

Avez-vous un médecin de famille ?



A noter que l'on n'observe pas de différence notable entre les couples mariés ou non, et les autres célibataires ou personnes seules.

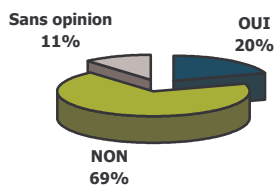
5-2 Indicateurs et inégalités

Près de sept ménages sur dix estiment que l'accès aux soins n'est pas le même pour tous avec quelques variations en fonction de la CSP et du revenu des ménages. Plus le revenu des ménages est faible, plus l'inégalité d'accès au soin est dénoncée.

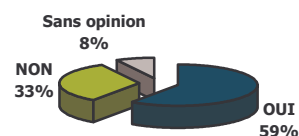
A noter que les plus mécontents semblent être les ménages sans profession avec 76% d'entre eux, les professions intermédiaires 74 % et les ouvriers 70 %.

Les « moins » mécontents sont les ménages retraités avec 61 %.

Pensez-vous que l'accès aux soins soit le même pour tous ?



Estimez-vous que vos frais de santé sont correctement remboursés ?



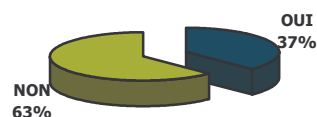
Un ménage sur trois ne s'estime pas correctement remboursé de ses frais de santé. Ici également, on retrouve les mêmes insatisfaits. En effet, 46 % des ménages

ouvriers, et dans une moindre mesure 33 % des ménages employés, 32 % des ménages sans profession, et 31 % des professions intermédiaires estiment que leur frais de santé ne sont pas correctement remboursés. Alors qu'ils ne sont que 15 % des cadres et 23 % des retraités.

Pourtant la quasi totalité des ménages qui ont répondu au questionnaire semblent posséder une bonne « couverture santé » : Les moins bien couverts sont les ménages ouvriers qui possèdent une mutuelle complémentaire dans 85 % des cas (moins bien que couverts que les ménages sans profession, 88 %). Cependant, 95 % des ménages cadres, professions intermédiaires et retraités qui ont répondu au questionnaire possèdent une mutuelle complémentaire.

5-3 Le recours aux médecines douces

Avez-vous recours aux médecines douces ?
(acupuncture, homéopathie par exemple)



Les médecines douces sont une pratique utilisée par plus d'un ménage sur trois de notre échantillon.

5-4 Les informations sur la santé...un accès inégal

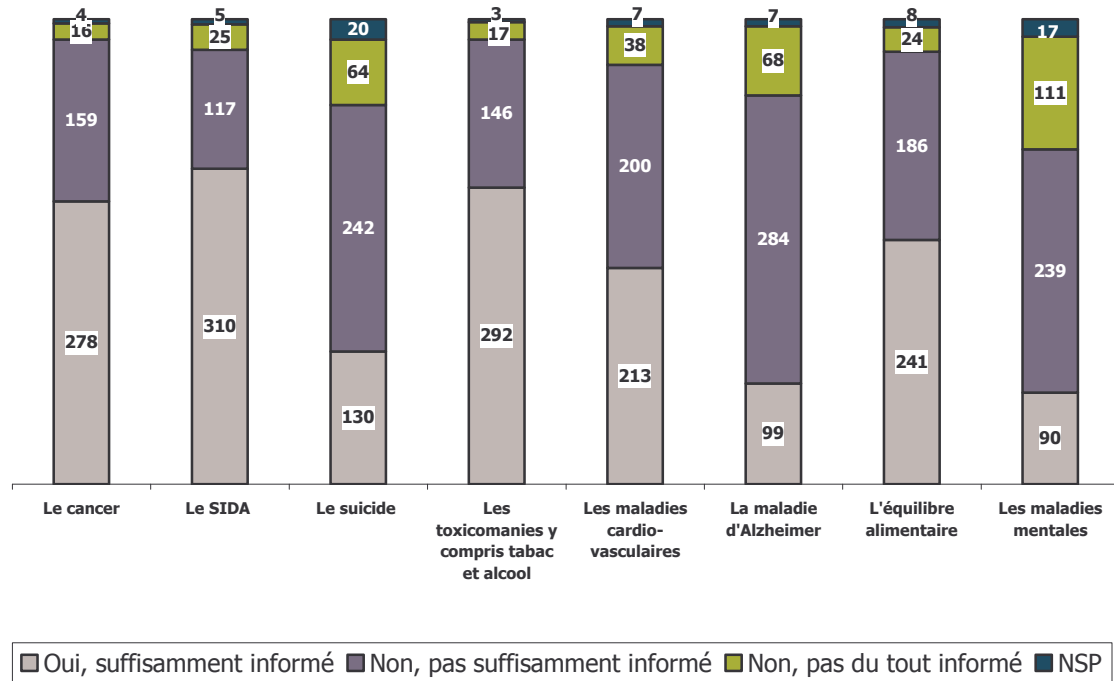
Le niveau d'information sur la santé est assez inégal. Les disparités sont sensibles en fonction des maladies et du type de ménage.

Les campagnes de sensibilisation sur le SIDA sont certainement les plus efficaces, du fait de sa médiatisation : le Sida est, en effet, le mal sur lequel les ménages se déclarent le mieux informés.

Il apparaît cependant que les ménages avec enfants sont davantage renseignés que les autres sur toutes les maladies énoncées. Par exemple 49 % des couples avec enfants disent être suffisamment informés en ce qui concerne les maladies cardiovasculaires alors qu'ils ne sont que 26 % des couples sans enfants. Idem pour le suicide¹ 30 % des couples avec enfants disent être suffisamment informés contre 16% pour les autres ménages.

¹ D'après une enquête INSEE Rgp 99, INSERM Centre d'épidémiologie sur les causes médicales de décès-CépiDc. Traitement ORS Nord - Pas-de-Calais, **le département du Nord comme celui du Pas-de-Calais affiche une surmortalité (par suicide) sensiblement plus importante que celle de France Métropolitaine notamment pour les hommes.** L'analyse porte sur les ICM (indice comparatif de mortalité), à l'échelle de la région Nord - Pas-de-Calais, des arrondissements et des intercommunalités. La région Nord - Pas-de-Calais accuse une surmortalité significative par rapport à la France métropolitaine de l'ordre de 25% chez les hommes et de 18% chez les femmes. Cette surmortalité concerne la mortalité tous âges et prématurée (avant 65 ans).

Pensez-vous être suffisamment informés en matière de santé, de prévention et de soins en ce qui concerne...



Peu « médiatique » mais certainement le plus étroitement lié aux problèmes de notre société, le suicide révèle un déficit d'information. Ils ne sont que 28 % des ménages à se considérer informés sur ce problème.

6- Gros plan sur la consommation

6-1 Le crédit pour le logement...

Le premier constat est que plus de 85 % des ménages interrogés ont déjà eu recours au crédit.

Le second est que le crédit est principalement contracté pour l'achat d'une maison 77% ou d'une voiture 67 %. Cette tendance est en phase avec les comportements au niveau national².

Le tableau ci-dessous affiche les achats effectués par crédit (plusieurs choix étaient possibles).

<i>Pour quel(s) type(s) d'achats ? (Plusieurs réponses possibles)</i>		
Voiture	270	68%
Logement	310	78%
Vêtement	21	5%
Mobilier	97	24%
Equipement du logement	120	30%
Loisirs	19	5%
Autres	1	0%
Total répondants	401	

Les vêtements et les loisirs sont de façon très marginale, l'objet d'un crédit.

Dans cet ensemble, ce sont les « sans profession » qui empruntent ou ont emprunté le moins et les cadres qui ont le plus (eu) recours au crédit.

L'équipement du logement à crédit est favorisé par les ménages « sans profession » (41 %) et les ouvriers (34 %) alors qu'ils ne sont que 22 % des ménages cadres.

Hormis le logement qui est l'objet d'un crédit de manière quasi-égale pour tous, on s'aperçoit que les familles ouvrières sont celles qui effectuent le plus de « crédits voitures » avec 76 % d'entre eux contre 47 % pour les « sans profession », 58 % pour les ménages retraités et 60 % pour les cadres.

Les revenus mensuels du foyer sont déterminants pour définir les priorités des ménages. Il faut entendre par revenus, les revenus mensuels du foyer tenant compte de toutes les rentrées d'argent.

Les crédits sont de nature différente selon les revenus du ménage.

Les loisirs semblent être l'objet de crédits pour les petits revenus de 500 à 800 euros, près de 25 % d'entre eux ont déjà fait un crédit à cet effet. Beaucoup moins pour les

² Selon l'étude « les comptes financiers pour la nation » publiée par l'INSEE et la Banque de France, les ménages français ont gardé en 2004 un investissement en logement dynamique mais leurs crédits à court terme ont ralenti pour la troisième année consécutive. Alors que le revenu disponible brut des ménages ralentit (+2,3 % en 2003 après +4,3 % en 2002), l'investissement en logement a été dynamisé par des mesures fiscales et des taux d'intérêts favorables [...] Les emprunts des ménages auprès des banques augmentent fortement en 2003 (+7,3 % après +6,6 % en 2002) grâce au dynamisme des crédits à l'habitat, en progression de 10 %. En revanche, les crédits à court terme ralentissent pour la troisième année consécutive (+1,8 % après +2,2 %).

autres ménages, par exemple 6 % pour les ménages de 1000 à 1500 euros ou encore 2 % pour ceux de 2000 à 3000 euros.

La tendance semble être identique pour les vêtements, le mobilier et autres.

L'explication peut tenir du fait que les hauts revenus n'ont pas besoin de contracter de crédit pour ce type d'achat. Ils ont également une capacité d'épargne supérieure aux autres ménages.

6-2 Une épargne motivée par la peur ?

Les trois quarts des ménages interrogés ont déclaré constituer actuellement une épargne.

Les raisons semblent diverses mais le souci de précaution / sécurité est la plus citée, sachant que plusieurs réponses étaient possibles.

La peur du lendemain est de plus en plus présente chez les épargnants, et parfois en dépit de la consommation directe.

La retraite est également une raison d'épargne, ce qui traduit encore une incertitude face à l'avenir. Cette tendance s'affirme de manière identique, que les couples aient des enfants ou non.

L'épargne semble être davantage liée à une précaution plutôt qu'à une provision quant à un futur achat.

Toutefois, une différence de comportement est à noter en fonction de la nature du couple. Mis à part le souci de précaution qui concerne tous les couples, les couples sans enfant semblent économiser plutôt en vue d'un achat immobilier, d'achats d'équipements ménagers alors que les couples avec enfants semblent privilégier l'épargne de sécurité, pour la retraite ou encore pour l'études des enfants ou des petits enfants.

L'effet générationnel est lié à ce comportement.

<i>Dans quelle(s) perspective(s) épargnez-vous ?</i>		
Achat immobilier	88	25%
Achat d'équipements ménagers	26	7%
Vacances, loisirs	55	16%
Etudes de vos enfants ou petits-enfants	103	30%
Par sécurité/précaution	219	63%
Pour la retraite	146	42%
Autres	8	3%
NSP	2	1%
Total répondants	346	100%

7- Les usages familiaux d'Internet

7-1 Une connexion trop chère !

47 % des ménages de notre échantillon disent utiliser Internet à la maison et 28 % au travail.

Le prix semble être le principal frein à la connexion d'Internet dans les foyers. En effet, 36 % des non connectés trouvent la connexion trop chère et 25 % l'estiment inutile.

<i>Si vous ne disposez pas d'une connexion à Internet à domicile, pourquoi ?</i>		
Trop cher	86	36%
Compliqué	33	14%
Pas utile	58	25%
Dangereux	7	3%
Sans intérêt	30	12%
Autre	24	10%
Total répondants	239	100%

7-2 Internet...« pas un jeu d'enfants »

L'outil Internet semble être celui des parents.

<i>Pour les connectés à domicile, qui utilisent le plus Internet à la maison ?</i>		
Les enfants	74	34%
Les parents	143	66%
Total répondants	219	100%

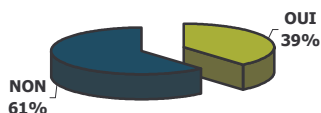
Pour 66 % des ménages connectés à Internet, l'utilisation se fait davantage par les parents.

7-3 Internet, pourquoi faire ?

<i>Si votre foyer est connecté, quels sont aujourd'hui vos trois principaux usages ? (Plusieurs réponses possibles)</i>		
Communiquer avec des amis ou des membres de la famille	182	83%
Recherche d'informations administratives (emploi, banque, santé, droits...)	156	71%
Recherche d'informations pour les devoirs des enfants	92	42%
Raisons professionnelles	63	29%
Jouer	52	24%
Faire des achats	33	15%
Autre(s)	28	13%
Entrer en contact avec l'administration	26	12%
Total répondants	219	

Internet est principalement utilisé pour communiquer avec des amis ou des membres de la famille (mail, tchat...).

Avez-vous déjà recherché l'information ou communiqué avec l'administration par internet ?



Sur la totalité des ménages interrogés, 61 % affirment n'avoir jamais recherché de l'information ou communiqué avec l'administration par ce moyen. Cela peut montrer qu'Internet n'est pas principalement utilisé pour rechercher de l'information mais plutôt pour communiquer, dialoguer...

7-4 Qu'en est-il du « e-achat » ?

Un ménage interrogé sur quatre (25 %), dit avoir déjà acheté des produits ou des services par Internet.

Ce mode d'achat n'est pas utilisé par crainte de la fraude pour 27 % des ménages interrogés et par crainte d'atteinte à leur vie privée pour 10 % d'entre eux.

Mais surtout, ce type d'achat vient bouleverser nos habitudes de consommation, les objets achetés n'étant pas palpables (on ne voit pas réellement ce qu'on achète).

Il est vrai que l'on a pour habitude de « toucher » l'objet afin de le matérialiser définitivement mais aussi pour s'assurer de sa bonne ou moins bonne qualité.

Les personnes interrogées ont des habitudes de consommation, d'achat qu'elles ne semblent pas vouloir changer, ainsi 46 % des ménages qui n'ont jamais eu recours à l'e-achat affirment ne pas trouver d'utilité à le faire.